

# Granotes

Animations  
Les rendez-vous  
de Noël

Page 13



[www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)



internet à votre service



## Urbanisme

Accord de principe pour un  
discount

Page 3

## Travaux

Le tour de ville des chantiers

Pages 4-5

## Sécurité

La police municipale joue la  
carte de la proximité

Pages 6-7

## Communication

Votre site internet a fait peu  
neuve

Pages 8-9

## Vie municipale

Au fil des dossiers du conseil.  
2 signatures pour un partena-  
riat

Pages 10-11

## Solidarité

Tous ensemble pour le  
Téléthon

Page 12

## Animations

Tous les rendez-vous de Noël

Page 13

## Zooms

Retours sur l'actualité

Pages 14-15

## Agenda

Tous les rendez-vous

Page 16



### Directeur de la publication

Pierre Aylagas,  
Maire d'Argelès-sur-Mer  
Allée Ferdinand Buisson  
66700 Argelès-sur-Mer  
Tél. 04 68 95 34 58

### Rédaction et Maquette

Service Communication

### Crédits photographiques

Service Communication

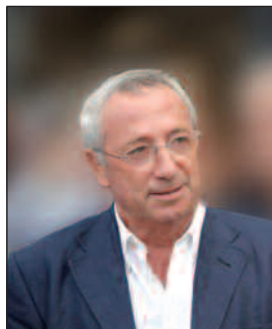
L. Recha

### Imprimerie

Imprim' Agly (Estagel).  
Papier certifié PEFC,  
issu de forêts gérées  
durablement.



# Éditorial



## Simple comme un clic

### Pierre Aylagas

Maire d'Argelès-sur-Mer  
Président de la Communauté  
de Communes Albères-Côte Vermeille  
Conseiller général

Lorsque nous avons lancé la rénovation du site internet, nous avons tenté de répondre à 2 questions : "Comment faciliter la vie du citoyen argelésien ?" et "Comment inciter les touristes français et étrangers à venir nous rendre visite ?". Vous pouvez découvrir le résultat depuis le 14 octobre à l'adresse [www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com).

Aujourd'hui, Internet est un moyen de communication incontournable.

Incontournable pour bien vivre dans sa ville, pour être informé en temps réel de l'actualité municipale, télécharger des documents administratifs, demander des pièces d'état civil, connaître le programme du cinéma Jaurès ou les coordonnées d'une association.

Internet est tout aussi incontournable pour les touristes puisque plus de 50% d'entre eux le consultent pour déterminer leur prochain lieu de vacances.

Traduit en anglais, allemand, néerlandais et espagnol, le nouveau site fourmille d'informations pratiques à destination des vacanciers français et européens.

Il présente également Argelès-sur-Mer sous ses plus beaux aspects avec ses saisissantes images panoramiques à 360°, ses webcams et sa galerie photo.

Selon les spécialistes, notre site avec plus d'un million de visites annuelles est le second du département en terme de fréquentation. Il présente surtout une formidable image de notre ville en France, en Europe et dans le monde entier puisqu'il suffit d'un simple clic pour le visiter.

Dans son numéro du mois d'octobre, le magazine *Ça m'intéresse* publie le palmarès 2009 des vingt villes à l'avant-garde du développement durable. Ce palmarès est issu d'un classement effectué par BMJ Ratings, une agence de notation qui ausculte les pratiques des principales villes françaises à partir d'enquête annuelle et d'une veille permanente. L'agence mesure les performances grâce à une centaine d'indicateurs.

Argelès-sur-Mer a été retenue pour sa campagne de sensibilisation sur le développement durable pendant la saison touristique. C'est l'opération Les Enfants de la Mer qui est ainsi mise en exergue dans ce classement national où notre ville côtoie Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne, Rennes...

Pendant 6 mois, Les Enfants de la Mer ont permis une prise de conscience collective en faveur du développement durable et de la préservation de l'environnement. Les retombées pour Argelès-sur-Mer ont été très positives grâce à l'implication des très nombreux bénévoles mobilisés en faveur de cette juste cause.

Les Enfants de la Mer reviendront en 2010. Nous en reparlerons.

**NB :** le conseil municipal vous invite à participer à la soirée des voeux.

Rendez-vous le vendredi 8 janvier à 18h30, espace Jean Carrère.

# Accord de principe pour un discounter

**Le conseil municipal a donné son accord pour l'implantation d'un discounter sur la zone nord du parc d'activités. En réalisant au passage une substantielle plus-value sur la vente du terrain.**

Sur les onze questions qui figuraient à l'ordre du jour du conseil municipal d'octobre, celle concernant un accord de principe pour la cession d'un terrain en zone d'activités au prix de 2 millions d'euros a retenu l'attention des élus.

Rappel des faits : en août 2007, la ville se porte acquéreur d'une parcelle de 4 200 m<sup>2</sup>, située au nord de la commune, à proximité du rond-point permettant d'accéder à la zone commerciale.

Coût de la transaction : 763 000 euros soit un prix de 181 euros le m<sup>2</sup>.

Un prix supérieur à l'estimation des Domaines mais justifié à l'époque selon Pierre Aylagas par "la volonté de maîtriser le foncier dans une zone où la commune est propriétaire des parcelles adjacentes et où elle entend développer une zone artisanale." Deux ans après cette acquisi-

tion, le dossier revenait en séance avec la proposition d'un accord de principe pour la vente du terrain acheté en 2007, complété d'une parcelle adjacente de 3 000 m<sup>2</sup>, soit une superficie totale de 7 200 m<sup>2</sup>.

Les élus devaient donc se prononcer "pour un accord de principe en vue de la cession de ce terrain à la société 3 Ci investissement au prix de 2 millions d'euros".

Cette société étant mandatée par le discounter ALDI pour la création d'un commerce avec places de stationnement.

Ce prix de vente de 2 millions d'euros ramène le m<sup>2</sup> à 277 euros pour l'acheteur. A rapprocher des 181 euros le m<sup>2</sup> acquittés par la ville en 2007.

Au-delà du bénéfice net procuré par cette future transaction, Pierre Aylagas a annoncé que les 9 000 m<sup>2</sup> restants de ce sec-



**L'emprise du terrain pour lequel le conseil municipal a donné son accord de principe à un discounter.**

teur seraient exclusivement réservés aux activités artisanales.

Jusqu'alors, ils étaient destinés à accueillir des commerces. Ceci permettra de préserver le commerce traditionnel du centre village.

Le maire voit dans l'implantation de ce discounter une manière "de rééquilibrer l'offre commerciale sur le parc d'activités, en faisant jouer la concurrence en matière de prix."

Enfin, les élus ont affirmé qu'ils

seraient vigilants sur la destination finale de ce terrain, notamment lors de l'élaboration de l'acte de vente.

Conclusion du maire : "C'est vrai que l'on avait acheté un peu cher. Mais aujourd'hui, on va le revendre encore plus cher. Et cette plus-value sera entièrement consacrée au programme d'investissement de la ville."

La délibération a été adoptée par 25 voix pour (majorité municipale) et 4 contre (opposition).

Logement social

## Remise de clés pour la résidence Saint-Pierre

32 plus 14 font 46. Ce sont aujourd'hui 46 familles qui ont emménagé dans leur nouvel appartement de la résidence Saint-Pierre, rue des Cyprès, dans le cadre du programme de 64 logements HLM réalisés par l'Office Public de l'Habitat (OPH).

Un moment particulier pour ces locataires qui ont reçu les clés de leur nouveau logis des mains de Christian Bourquin, président de l'OPH et de Pierre Aylagas.

L'occasion pour le maire de rappeler que la ville s'était engagée à réaliser 400 logements à prix modérés au cours de ce mandat.

La prochaine étape étant le début de la viabilisation du lotissement communal où 102 parcelles pourront être construites.

Pour ce programme de 64 logements -12 pavillons et 52 logements-, la ville a offert le terrain (336 400 euros) à l'Office et réalisé



**Photo de famille dans la cour de l'hôtel de ville pour les nouveaux locataires.**

des travaux préparatoires au début du chantier (123 400 euros). Elle aura également à sa charge, au terme des travaux,

la rénovation de la rue des Cyprès qui longe la résidence.

## Panorama des travaux au village

### Parking de la gare

Avant les fêtes de fin d'année, l'aménagement du parking nord de la gare sera terminé.

Les travaux, débutés fin septembre, ont vu dans un premier temps la création d'un réseau de collecte des eaux pluviales rue Marivaux.

Actuellement, les entreprises travaillent sur la création d'un îlot central qui fluidifiera la circulation.

Des emplacements de stationnements réservés aux transports en commun et aux taxis sont en cours de création.

L'opération comporte également l'installation d'un nouvel éclairage, de mobilier urbain et la rénovation de la voirie.



Début janvier, c'est la modernisation de l'avenue de la Gare depuis le carrefour de la route nationale jusqu'au parking nord qui sera lancée.



### Centre plage

La seconde tranche des travaux de l'aménagement du centre plage a démarré le 9 novembre. Les travaux se déroulent avenue des Platanes, dans le secteur compris entre la rue des Oeillets et le rond-point de l'Europe (Office municipal de tourisme).

Dans un premier temps, le chantier va permettre l'installation d'un réseau de collecte des eaux pluviales, réseau dont la plage était

jusqu'alors dépourvue.

Comme pour la première tranche, les travaux verront la suppression de l'îlot central, l'élargissement des trottoirs, la création d'une piste cyclable et d'un site propre réservé au Train-Bus.

L'opération comportera également l'installation d'un nouveau mobilier urbain et de mâts d'éclairage. Pendant ce chantier prévu pour durer jusqu'à la fin du mois de mars, la circulation sera modifiée (*lire encadré*).

### Centre plage Circulation modifiée

En raison des travaux, l'avenue des Platanes sera fermée jusqu'à fin mars entre le rond-point de l'Europe et celui de l'Arrivée. Il sera néanmoins possible de circuler autour des deux ronds-points.

Le plan de circulation suivant a été mis en place.

**En venant de l'avenue du Tech pour se rendre plage sud ou au village**, emprunter l'avenue des Pins puis l'allée des Tamarins jusqu'au rond-point de l'Arrivée.

**En venant de l'avenue du Grau et de l'avenue Charles de Gaulle pour se rendre plage nord**, deux circuits sont possibles :

- allée Jules Aroles, avenue des Pins, boulevard des Albères, avenue du Tech
- allée Jules Aroles, rue des Aloès, allée des Palmiers, avenue des Pins, avenue du Tech.

# e et à la plage



## Sites du Racou

Les travaux lancés par le Conservatoire de l'Espace Littoral sur les 3 sites du Racou - rochers de Porteils, promontoire du Moulin d'en Sorra et bois de Valmarie - ont débuté par le secteur des rochers de Porteils. Là, en contrebas du sentier littoral, un parking a été aménagé (photo ci-dessus à



gauche). Un escalier en bois permet d'accéder au sentier. Le long de celui-ci, les entreprises et les techniciens de l'Office National des Forêts ont installé des casse-pattes pour guider les promeneurs et préserver la flore (photo ci-dessus au centre). Objectif recherché : canaliser les randonneurs dans des secteurs vierges de toute



végétation pour permettre la régénération de celle-ci dans les zones désormais préservées. Enfin, l'ensemble des rochers de Porteils (photo ci-dessus à droite) a été protégé par la pose de barrières en bois interdisant l'accès aux engins motorisés. La poursuite du chantier verra la création d'un sentier à travers la chênaie du Valmarie.

## Réserve naturelle du Mas Larrieu

La 3<sup>e</sup> campagne d'arrachage de l'*Opuntia Stricta* -figuier de Barbarie- se déroule actuellement sur le secteur sud de la Réserve naturelle. Débutée en 2007, elle a vu l'arrachage de 12 000 pieds sur les 18 000 cartographiés dans cette zone. Ce sont ainsi 226 tonnes de figuiers de Barbarie qui ont transportées au centre de collecte des déchets verts pour y être transformées en compost. Les travaux sont effectués dans le cadre d'un chantier d'insertion par l'association Argelès Valorisation Environnement. L'*Opuntia Stricta*, espèce envahissante, est



considérée comme une nuisance pour l'habitat dunaire de la Réserve, habitat classé prioritaire au titre d'une directive européenne.

## Un club-house pour le handball

Les travaux de construction d'un club-house pour le club de handball touchent à leur fin. Le bâtiment est situé dans l'enceinte du stade Gaston Pams, à proximité du gymnase où évoluent les différentes équipes de l'association. Le club pourra s'installer dans ses nouveaux locaux au premier trimestre 2010.



## Jardin du Souvenir Français

Avenue du 11 novembre, les services municipaux aménagent le jardin du Souvenir Français. Cette association entretient les tombes des soldats morts pour la France. Des plantations ont été effectuées et un cheminement aménagé. Une stèle sera prochainement dévoilée.



## La police municipale joue la carte

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la police municipale a créé un nouveau dispositif d'îlotage quotidien au coeur du village et dans les quartiers. Une présence renforcée pour renforcer la prévention et le dialogue.**

**E**n cette année 2009, la police municipale d'Argelès-sur-Mer fête ses 35 ans.

C'est, en effet en 1974, que le sénateur-maire Gaston Pams avait créé ce qui était alors une des toutes premières police municipale du département.

Depuis cette date, les missions de la police municipale ont considérablement évolué. Si, de par la loi, ses missions sont l'application des pouvoirs de police du maire (respect des arrêtés municipaux, police de l'urbanisme, respect du code de la route, police funéraire, enregistrement des chiens dangereux, objets trouvés), son activité comporte aujourd'hui un important volet préventif.

*"La police municipale est présente sur le terrain toute l'année.*

*Elle est en contact permanent avec la population. Sa présence est visible et rassurante"* souligne Antoine Casanovas, adjoint au maire chargé de la police municipale

Pour plus de proximité, la ville a décidé de mettre en place depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier un dispositif d'îlotage quotidien au coeur du village et à tour de rôle dans les autres secteurs de la commune (*lire encadré*).

La commune a ainsi été divisée en 14 secteurs et une attention particulière portée au coeur du village.

*"Les premiers retours que nous percevons sont positifs. Au centre village, ce sont les mêmes agents qui patrouillent le matin et l'après-midi. Cela facilite le contact et la prise d'information"*



**Patrouille de la police municipale au centre village : l'îlotage a été renforcé depuis le début de l'année.**

### L'avis de l'élu

Le rôle de la police municipale est de faire respecter les pouvoirs de police du maire. Mais, au fil des années, son champ d'action s'est étendu.

La volonté municipale est de mettre en place une police de proximité, à l'écoute des Argelésiens, et capable de désamorcer les petits conflits qui gâchent la vie des citoyens. Ainsi, comme la population nous l'a demandé lors des réunions de secteurs, nous allons intensifier les contrôles sur les niveaux sonores des 2 roues. C'est aussi dans le cadre de cette action de prévention que la ville a installé un radar mobile indicateur de vitesse.

Aujourd'hui, la police municipale et la gendarmerie sont liées par une convention de



coordination rendant leurs actions complémentaires pour une plus grande efficacité.

L'été dernier, des représentants des polices espagnoles et néerlandaises sont venus faire partager leur expérience. La spécificité argelésienne, liée à l'afflux de touristes, gagnerait à être mieux reconnue par les pouvoirs publics.

**Antoine Casanovas,  
Adjoint au maire chargé  
de la police municipale**

poursuit l'élu.

La police municipale travaille en étroite collaboration avec la gendarmerie.

A l'occasion du bilan de sécurité effectué en fin de saison touristique, le commandant de gendarmerie a annoncé une baisse de

12% des crimes et délits et de 4% en matière de vols à l'arraché et de cambriolage pour Argelès-sur-Mer.

Un bilan satisfaisant qui engage tous les acteurs de la sécurité à persévérer dans la même voie.

### Une présence continue sur le terrain

L'effectif de la police municipale d'Argelès-sur-Mer est de 25 agents permanents et de 4 ASVP (Auxiliaires de surveillance de la voie publique). Les ASVP interviennent principalement pour sécuriser les sorties d'écoles.

3 agents permanents ont été recrutés en 2008, sans que l'enveloppe budgétaire globale n'augmente puisqu'en contrepartie le nombre d'auxiliaires saisonniers a été revu à la baisse.

Hors saison, du 15 septembre au 15 juin, 2 îlotiers patrouillent 7 jours sur 7 au centre village et 2 autres dans les divers quartiers de la ville. Cet îlotage se fait exclusivement à pied.

La police rurale surveille à moto la zone non agglomérée et une patrouille de nuit circule tous les jours de 20h à 24h.

En saison, six îlotiers supplémentaires sont détachés au centre plage, sur la promenade, au port et au Racou.

Lors de cette période, la patrouille de nuit effectue des rondes jusqu'à 6h.

# te de la proximité



Prévention

## Un radar pédagogique...

*"Monsieur le maire, ça roule trop vite, bien plus vite que la vitesse autorisée !"*

Il ne se passe pas une réunion de secteurs sans qu'un Argelésien n'interpelle les élus sur les excès de vitesse de conducteurs inciviques.

Partant du principe que l'on ne peut mettre la police municipale en bordure de toutes les rues et avenues de la commune, la ville a décidé de jouer la carte de la pré-



vention en installant un radar mobile indicateur de vitesse.

Celui-ci indique à l'automobiliste la vitesse à laquelle il roule. En aucun cas, ce relevé de vitesse ne peut déboucher sur une contravention. C'est une prise de conscience du conducteur qui est réclamée.

Ce radar sera régulièrement déplacé dans des secteurs de la commune où les excès de vitesse sont les plus fréquents.

## ...et un radar répressif...

Si le radar municipal est à but préventif, celui qui a été installé par les services de l'Etat sur la RD 914 dans le sens Argelès-sur-Mer - Perpignan est à but répressif.

Il est situé après l'échangeur de Valmy. A cet endroit, la vitesse est limitée à 110 km/h...

Centre de secours

## Un nouveau commandant

Le Centre de secours et d'incendie (CSI) d'Argelès-sur-Mer compte un nouveau patron depuis le 1<sup>er</sup> octobre. A cette date, le capitaine Christophe Morelli a officiellement pris ses fonctions en succédant au capitaine Nicolas Brou, promu au service opération du Service Départemental d'Incendie et de Secours à Perpignan.

Le CSI a pour champ d'intervention Argelès-sur-Mer, Sorède et Saint-André.



Il compte 15 sapeurs-pompiers professionnels et 47 volontaires. 12 volontaires sont également en phase de formation.

En 2008, le CSI a effectué 1 800 interventions sur le terrain. Pour renforcer ses moyens, le CSI a été doté en 2009 d'une grande échelle culminant à 30 m.

Urgence

## En attente d'un SMUR

Jusqu'en 2002, Argelès-sur-Mer était dotée pendant les mois de juillet et d'août d'une antenne d'un Service médical d'urgence et de réanimation (SMUR). Un SMUR est une équipe médicale mobile destinée à délivrer une aide médicale urgente.

Avec une population qui dépasse largement les 100 000 habitants pendant les 2 mois d'été et un seul médecin de garde la nuit, la présence d'un SMUR est largement justifiée.

Depuis plusieurs années, les demandes formulées par la ville pour le rétablissement de cette antenne auprès des différents sous-préfets et préfets qui se sont succédé à Céret et à Perpignan sont toutes restées lettre morte.

Gendarmerie

## Le PSIG en renfort

La brigade locale compte 18 gendarmes en poste à l'année. L'été, elle reçoit le renfort d'éléments extérieurs au département qui viennent compléter ses missions et celles effectuées par le Peloton de surveillance et d'intervention de la Gendarmerie (PSIG) de Céret.

Ce PSIG, fort de 20 gendarmes, va s'installer à Argelès-sur-Mer dans une caserne route de Collioure. Le ministère de la Défense, locataire des lieux, versera à la ville un loyer couvrant l'emprunt contracté par celle-ci pour construire la caserne.

Code de la route - Eclairage

## Campagnes de prévention

La police municipale intervient régulièrement dans les établissements scolaires de la commune - maternelles, primaires, collèges - pour des campagnes de sensibilisation au code de la route.

Une intervention théorique avec l'apprentissage du code de la route mais aussi pratique avec des interventions sur le terrain, notamment en direction des conducteurs de scooters et de cyclo-moteurs.

Deux agents municipaux ont été spécialement formés à cet effet. En outre, toujours dans le cadre de son travail de prévention, la police municipale assure une campagne annuelle de contrôle des éclairages des véhicules.

## Votre site internet a fait peau

La nouvelle version du site [www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com) est en ligne. Ce site, destiné à la fois aux Argelésiens et aux touristes, possède les dernières avancées technologiques : images panoramiques, moteurs de recherche plus puissants, multiplication des téléchargements et des vidéos, réservations en ligne. Il offre de nouvelles possibilités de diffusion de l'information municipale et une plus grande interactivité en faveur des citoyens et des touristes.

Sur le grand écran du cinéma Jaurès, la projection des images panoramiques présentes sur le nouveau site internet a ébahi plus d'un spectateur. C'était il y a quelques semaines pour la mise en ligne officielle de la nouvelle version du site internet de la ville et de l'Office municipal de tourisme.

Argelès-sur-Mer n'avait été que rarement présentée sous un tel angle avec cette vue aérienne partant du sud de la ville à hauteur du Racou et la balayant à 360°. La seconde vue, prise au-dessus du stade, offre un panorama inédit sur le village. Sur les images qui défilent figurent des points de repère permettant d'obtenir de nouvelles vues à partir de Valmy, du clo-

cher de l'église, du port, du Racou, pour autant de photos mettant la ville dans son habit de lumière.

Cette présentation sous forme de vues panoramiques est l'une des principales nouveautés du site [www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com). Comme le précédent, le site comporte 2 espaces : l'un à destination des Argelésiens en français et en catalan ; l'autre pour les touristes en français, anglais, allemand, néerlandais et espagnol. Au total, traductions comprises, ce sont 1 200 pages d'informations qui sont à la disposition des internautes.

De l'ancienne version qui avait été mise en ligne en 2004, il ne reste plus grand-chose. De nouveaux moteurs de recherches (commerce, vie associa-



tive, agenda) sont disponibles, tout comme des formulaires permettant d'obtenir des documents d'état civil. Dans les deux espaces, une rubrique "Au fil des actualités" est aujourd'hui en ligne. Pour l'espace citoyen, elle informe de

l'actualité municipale, de l'évolution des travaux et présente les événements culturels. D'autres applications vont être progressivement introduites dans les mois qui viennent. Rendez-vous sur [www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com) pour les découvrir.

### Argelès en multimédia

C'est une des grandes nouveautés du site. L'internaute peut désormais visualiser des films de présentation de la commune.



Des événements locaux comme les Journées du Patrimoine ou les Déferlantes y figurent. [Argelès TV](http://www.argeles-sur-mer.com) présente aussi en avant-première des

rendez-vous culturels comme les Ecrans d'Automne des Amis de Cinémaginaire. Prochainement, la gazette culturelle de Cinémaginaire sera présentée sur le site.



La [galerie photo](#) présente les différents points d'intérêt de la ville : son patrimoine historique et naturel, ses festivals. Elle

permet également de suivre l'évolution des principaux chantiers engagés.



[4 webcams](#) permettent 7 vues de la ville : côte sablonneuse, la côte rocheuse, le port, le village, Valmy, les Albères et le Canigou. Prochainement, la météo marine figurera sur la Webcam du port.



[Deux vues panoramiques à 360°](#) offrent des images inédites de la ville.

En cliquant sur les clignotants, vous découvrirez une galerie photo. Une troisième vue panoramique sera prochainement mise en ligne.



neuve



Espace Tourisme

## Les nouveautés

Pour les loisirs, les commerces et les manifestations, des moteurs de recherche ont été créés. Ils facilitent la recherche des internautes et assurent une réponse en temps réel.

Pour les hébergements, un moteur de réservations permet aux internautes d'avoir accès en temps réel et jusqu'au dernier moment aux disponibilités d'hébergements (pour les prestataires équipés du système Ctouvert).

L'ensemble des prestataires est présenté par une fiche détaillée sur laquelle on peut intégrer une vidéo et une photothèque. Tous les prestataires sont géolocalisés sur leurs fiches.

Au premier trimestre 2010, un nouvel outil "Open system" permettra de promouvoir l'ensemble des produits touristiques en facilitant leur réservation. Chaque prestataire trouvera dans l'Open system un outil adapté à ses besoins. Ce système est parfaitement adapté aux très petites structures qui ne peuvent s'équiper d'outils de réservations.

2010 verra également la mise en ligne du panier touristique dynamique. Son originalité est qu'il permet, au sein d'une même commande, de réserver différents produits en conservant les conditions de vente et le moyen de paiement de chaque prestataire. Enfin, www.argelès-sur-mer.com est également présent sur les médias sociaux Twitter, Facebook, Myspace, Dailymotion et YouTube.

## Un site citoyen

Le nouveau site est un outil pour faciliter la vie des Argelésiens. De nombreuses applications permettent à l'internaute d'être informé en quelques clics. Quelques exemples à découvrir.

### L'info en direct

Pour tout savoir de l'actualité municipale et touristique, inscrivez-vous à la lettre d'information. Vous pouvez opter pour différentes rubriques selon votre choix.

L'adhésion au club Argelès-sur-Mer vous procurera également de nombreux avantages.

### Zones de téléchargement

Dans les 2 espaces, citoyen et tourisme, les zones de téléchargement ont été développées. Un nouveau logiciel permet de feuilleter les documents comme un magazine papier.

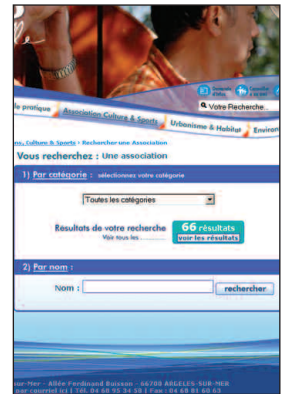
Dans l'espace tourisme, l'internaute trouve toutes les brochures ayant trait aux hébergements ainsi que les documents relatifs au patrimoine, à la nature et aux visites guidées.

Dans l'espace citoyen, vous pouvez télécharger les programmes du cinéma Jaurès, des animations et des manifestations culturelles. A télécharger aussi, tous les numéros de Granotes depuis 2004 et les archives du conseil municipal depuis 2001.

La rubrique Argelès Informations vous permet de connaître les horaires du TAM et ceux des transports départementaux. Les entreprises peuvent télécharger appels d'offres et consultations.

### Le portail des associations

Dans l'espace citoyen, 66 associations argelésiennes sont présentées sous forme de carte d'identité. Un moteur de recherche est à la disposition des internautes pour trier le type d'activité qu'ils souhaitent trouver. La géolocalisation permet de découvrir le lieu où l'association exerce ses activités.



### Les documents administratifs

Dans l'espace citoyen, vous pouvez désormais demander des documents d'état civil sans vous déplacer en mairie. Vous pouvez aussi télécharger le Plan d'occupation des sols, les documents d'urbanisme, les formulaires d'inscription sur les listes électorales et les demandes d'emplacements sur les marchés.

### Moteurs de recherche

Dans les 2 espaces, citoyen et tourisme, des moteurs de recherche sont à votre disposition pour trouver les coordonnées d'un commerce ou d'un professionnel de santé. Un autre moteur de recherche vous permet de connaître les animations du jour, de la semaine ou des mois à venir.

# Au fil des dossiers du conseil

### Suberaie catalane :

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'association syndicale libre "La suberaie catalane".

On désigne par suberaies des peuplements forestiers dominés par le chêne-liège.

Cette formation végétale rare et originale est considérée par les institutions européennes comme un habitat d'intérêt communautaire.

"La suberaie catalane" a programmé au Mas Pardès sur 15 hectares une tranche de remise en production de cette espèce. Ce projet, d'un montant estimé à 75 000 euros, est financé à 80% par l'Union européenne, la région et le département.

La ville d'Argelès-sur-Mer a décidé d'y participer à hauteur de 20%, soit 15 000 euros.



### Motion pour la poste :

A la majorité, le conseil municipal a adopté une motion où il

*"s'oppose à privatisation de la Poste, souhaite l'ouverture d'un débat public et la tenue d'un référendum sur ce service public".*

**Le conseil municipal a décidé de soutenir le programme de remise en production de la suberaie du Mas Pardès.**

Tribune de l'opposition

## Spéculation foncière ?

Lors du conseil municipal du 22 octobre, la commune d'Argelès-sur-Mer demande un accord de principe pour vendre à la société 3CI Investissement un terrain de 7 200 m<sup>2</sup> en zone d'activités pour 2 millions d'euros. Mr le Maire traite certainement avec le Père Noël.

En effet, ce terrain est composé de la parcelle AP 416 évaluée par France Domaine entre 50 et 60 euros le m<sup>2</sup>, achetée par la commune 181,67 euros le m<sup>2</sup> et qui veut la revendre, avec 3000 m<sup>2</sup> supplémentaires, 277 euros le m<sup>2</sup> pour y installer un discount avec parking.

Or, la justification du prix d'achat de la parcelle AP 416 (3 fois l'estimation des domaines) était que la commune voulait réserver ces emplacements à des artisans et donc empêcher l'implantation d'un commerce discount. Comprenez qui pourra, d'autant plus qu'il est nécessaire de modifier le POS pour qu'un commerce puisse s'installer sur cette parcelle. Il n'était donc pas nécessaire de l'acheter, il suffit de ne pas modifier le POS. La preuve en est que, si par miracle la vente se fait, la parcelle AP 416 servira de parking.

A notre connaissance, il n'existe aujourd'hui aucun engagement concernant cette présumée transaction baptisée "accord de principe" ; et tout le monde sait que le Père Noël n'exauce pas tous les vœux mais on peut toujours rêver.

Nous, nous ne rêvons pas et nous sommes toujours à nous poser des questions. Nous pensons que les Argelésiennes et les Argelésiens peuvent s'en poser.

Et aussi les poser.

### Cession de parcelles :

Le conseil municipal a approuvé la cession de terrains situés en bordure du lotissement Les Villas du Port aux propriétaires mitoyens. Ces terrains n'assurent aucune fonction de desserte ou de circulation et resteront inconstructibles.

### Communes touristiques :

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à l'Association nationale des maires des stations classées et des communes touristiques.

Cette adhésion a pour but l'obtention de la marque "Famille Plus" qui a pris la succession du label "Station Kid".

### Vente de terrains :

Le conseil municipal a accepté la vente de 2 terrains situés à proximité de la voie ferrée, route de Saint-André.

Le premier, d'une superficie de 4 500 m<sup>2</sup>, verra la construction d'un hôtel d'une trentaine de

chambres ouvert toute l'année. Le second, d'une superficie de 1 862 m<sup>2</sup>, a été acquis par le service interprofessionnel de santé au travail. Il permettra la construction d'une antenne de la médecine du travail, antenne qui rayonnera sur le canton d'Argelès-sur-Mer et les cantons limitrophes.

Pour l'heure, les services de la médecine du travail sont installés dans les locaux municipaux du Foyer de l'Amitié, rue du 14 juillet.

### Associations syndicales :

Le conseil municipal a entériné l'intégration de l'actif et du passif dans les comptes de la commune au 1<sup>er</sup> janvier des Associations syndicales autorisées de la Riberette et des agouilles Capdall, Gueil et Conques.

Ces deux associations, dont les missions sont aujourd'hui assumées par la ville, présentaient des soldes excédentaires.

## 2 signatures pour un partenariat

**Dans le cadre de sa politique d'intervention en faveur des communes, le Conseil général va soutenir financièrement trois projets structurants lancés par la commune.**

**D**ernièrement, le jour même où étaient remises les clés des logements de la résidence Saint-Pierre (*lire page 3*), Christian Bourquin, président du Conseil général et Pierre Aylagas, ont signé des conventions de partenariat.

Par celles-ci, le département s'engage à prendre en charge 50% des annuités d'un emprunt consenti par la ville et qui a permis à celle-ci de mener à bien ou de lancer des opérations d'envergure.

Les conventions ont concerné :

### **Création d'un Centre d'interprétation de l'Albera :**

Le coût total de cette opération est de 563 000 euros. Les travaux sont en cours.

Le Conseil général prend en charge un peu plus de 50% d'un emprunt souscrit par la ville, soit 139 995 euros. Le Conseil régional soutient cette opération par le versement d'une subvention de 220 000 euros.

### **Sécurisation de la voie d'accès à Valmy :**

Le coût total de cette opération est de 414 000 euros. Elle a permis la réfection de la voirie, la



pose de barrières en bois sécurisant la circulation des piétons et la mise en place de murs en pierre sèche où l'éclairage est encastré.

Le Conseil général prend en charge un peu plus de 50% d'un emprunt souscrit par la ville, soit 105 540 euros.

### **Aménagement de l'espace Waldeck-Rousseau :**

Le coût total de cette opération

est de 1 022 700 euros. Elle a vu l'aménagement d'un ancien magasin et de ses réserves en maison des associations avec la création d'une salle sportive, d'une salle polyvalente et de salles spécialisées.

Le Conseil général prend en charge près de 50% d'un emprunt souscrit par la ville, soit 172 955 euros.

Education

### **Le collège des Albères à l'heure européenne**

C'est dans le cadre du projet européen Comenius que des élèves du collège des Albères vont travailler pendant 2 ans en collaboration avec des jeunes danois, irlandais, lettons, islandais, portugais et français de Guadeloupe autour du thème "Vivre au bord de la mer".

Outre la comparaison de la vie quotidienne, des traditions et cultures, l'étude des climats, de la faune et de la flore, des métiers liés à la mer, ils se pencheront ensemble sur les questions environnementales (pollution et protection de la nature, impact du tourisme...). Les professeurs souhaitent ainsi amener les élèves à comprendre que la pollution n'a pas de frontières et que c'est en agissant ensemble que les choses pourront évoluer positivement. L'objectif d'un tel projet est de favoriser le développement personnel et les compétences, notamment linguistiques, tout en développant les notions de citoyenneté européenne et de multiculturalisme.

Justice

### **Une nouvelle conciliatrice**

M<sup>me</sup> Christine Louart est la nouvelle conciliatrice de justice. Elle tient une permanence en mairie les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 16h dans le bureau de l'adjoint aux affaires sociales et les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi de chaque mois de 14h à 18h salle des mariages. Elle reçoit uniquement sur rendez-vous. Tél : 09 62 14 57 68. Courriel : louart.c@wanadoo.fr

8 janvier

### **Les vœux du conseil municipal**

Toute la population argelésienne est invitée à participer aux vœux du conseil municipal le vendredi 8 janvier, à 18h30, à l'espace Jean Carrère. Au cours de cette cérémonie, les médailles de la ville seront remises aux Argelésiens méritants et le palmarès de l'édition 2009 du concours de façades sera dévoilé.

Route Nationale

### **Réunion le 7 décembre**

Annoncée le 16 juin dernier, la réunion publique concernant la mise en sens unique de la route nationale et plus généralement le nouveau plan de circulation entré en vigueur au centre ville depuis le 29 juin aura lieu le lundi 7 décembre à 18h30 salle Bisson.

Délégués de quartiers

### **Des postes à pourvoir**

Quelques postes de délégués de quartiers sont à pourvoir. Au village, les secteurs du lotissement le Roua, le Clos des Chênes, les Granotiers sont concernés. A la plage, c'est le secteur de Port-Argelès qui doit être renforcé. Dans les écarts, la Coste Rouge attend son délégué. Les candidats sont priés de prendre contact avec le secrétariat général de la ville. Tél : 04 68 95 34 24.

# Tous ensemble pour le Téléthon

**Les 4 et 5 décembre, des dizaines d'associations argésiennes se mobiliseront pour le Téléthon. Le village sera installé cette année sur la place saint Côme et saint Damien.**

La traditionnelle générosité des associations argésiennes sera mise en nouvelle fois à l'épreuve à l'occasion du Téléthon.

Depuis plusieurs semaines déjà, les membres de la coordination enchaînent les réunions pour présenter le programme le plus complet qui soit.

Cette année, le village du Téléthon prendra place en plein coeur du village, place saint Côme et saint Damien, où seront installés les chalets occupés par

les associations.

Pour le Fil Rouge, les activités sportives seront converties en kilomètres, qu'ils soient parcourus à pieds, à vélo, en VTT, en rollers... 7 340 kilomètres sont déjà acquis au titre du circuit moto - quad - voiture d'occasion du mois d'octobre.

En 2008, la coordination avait récolté 13 463 euros. Un record à battre en 2009.

Elle compte sur nous tous.

**Programme complet sur [www.argeles-sur-mer.com](http://www.argeles-sur-mer.com)**



Accessibilité

### **Demande de subvention**

Dans le cadre de l'application de la loi Handicap, la ville va faire établir un constat d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des espaces publics. Pour ce, elle a mandaté un bureau d'étude chargé d'établir ce constat.

Le conseil municipal a décidé de solliciter une participation de 6 600 euros du Conseil général pour financer cette étude dont le montant s'élève à 30 000 euros. Elle débouchera sur la création d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics, plan qui sera décliné sur plusieurs années.

Cadeau

### **N'oubliez pas le Noël pour tous**

Comme chaque année au mois de décembre, les bénévoles de l'association un Noël pour tous lancent leur opération de solidarité annuelle en collectant des cadeaux. Jusqu'au 12 décembre, vous pouvez apporter jouets inutilisés mais en bon état, livres ou tout autre cadeau.

Ils sont à déposer au 2, boulevard Herriot (ancienne gendarmerie) jusqu'au samedi 12 décembre du lundi au samedi de 9h à 12h. Ils seront distribués aux enfants de familles dans le besoin.

Grippe H1N1

### **L'espace Waldeck-Rousseau, centre de vaccination**



Depuis le 12 novembre, la salle polyvalente de l'espace Waldeck-Rousseau a été réquisitionnée par les services de l'Etat pour être utilisée comme centre de vaccination contre la grippe A.

Elle doit accueillir la population des cantons d'Argelès-sur-Mer et de la Côte Vermeille désireuse de se faire vacciner.

C'est le préfet Delage, accueilli par Pierre Aylagas et le Dr Jean-Patrice Gautier, adjoint en charge de la solida-

rité, qui est venu assister à la première journée de fonctionnement du centre. Rappelons que la vaccination est gratuite mais non obligatoire.

Les horaires d'ouverture sont sur le site internet de la ville et en composant le 04 68 51 67 17.

Les associations qui utilisaient la salle polyvalente ont été accueillies dans d'autres locaux municipaux qu'elle utiliseront jusqu'à la fin de la réquisition, aujourd'hui prévue le 12 mars 2010.

## Tous les rendez-vous de Noël

**Marché de Noël, village des lutins, animations commerciales, Pessebre vivant... La ville, l'Office municipal d'animation et l'Union des commerçants proposent un programme de choix pour les fêtes de fin d'année..**

**D**u 9 au 24 décembre, le coeur du village va vivre à l'heure des fêtes de Noël.

Au coeur de ce dispositif, le **Marché de Noël**, installé place saint Côme et saint Damien. Une implantation plus centrale que la place Gambetta et qui préserve les emplacements de parking.

Le marché sera ouvert pendant 5 jours du 9 au 13 décembre de 10h à 19h30 avec une nocturne jusqu'à 21h le samedi 12 décembre. Il accueillera comme chaque année commerçants et artisans qui proposeront produits du terroir, arts de la table, décoration, cadeaux...

Sur place, des rendez-vous quotidiens avec les "Instants dégustation" à 11h30 et 18h30 et des animations musicales.

**Mercredi 9 de 17h à 19h** : animation musicale avec le Quintet de Noël des Combo Gili.

**Vendredi 11 à 18h** : récit avec la chorale des enfants Polysongs.

**Samedi 12 et dimanche 13 de 15h à 19h** : fanfare "Les Papy Noël" de la Vidourlenque.



Chalet du Père Noël avec photos pour les enfants et maquillage avec les ateliers de la lune.

### **Noël dans les écoles**

**Mardi 15 de 14h à 16h30** : spectacle de Pilule et André suivi d'un goûter pour les CP et CE1 de Molière et Curie-Pasteur (Joa Casino).

**Jeudi 17 de 14h à 16h30** : spectacle de Pilule et André suivi de distribution de cadeaux par le Père Noël pour les maternelles (espace Jean Carrère).

**Vendredi 18 de 14h à 16h30** : spectacle de magie suivi d'un goûter pour les CE2, CM1, CM2, CLIS de Molière et Curie-Pasteur. Goûter offert aux classes maternelles dans leur école (espace Jean Carrère).

### **Pessebre vivant**

Il sera présenté par les Cantarelles de Saint-André le **vendredi 18 décembre à 21h** en l'église Notre-Dame-del-Prat.

Il est composé de 40 figurants et chanteurs en costumes.

### **Le village des lutins**

Il sera installé **les 19 et 20 décembre** place saint Côme et saint Damien. Au programme, des animations permanentes : maquillage, jeux gonflables, balades en calèche du Père Noël et en poneys, photos avec le Père Noël et une mini-ferme d'animaux.

### **Spectacle pour enfants**

**Le mercredi 23 décembre à 16h30**, espace Jean Carrère, la Compagnie Laurent Werner pré-

sente le "Livre Magique de Cendrillon". Un vrai conte musical pour les enfants de 3 à 12 ans avec des décors magiques.

### **Animations**

**Du 22 au 24 décembre**, l'Union des commerçants propose des animations au village.

### **Illuminations**

Les illuminations de Noël seront allumées **le 4 décembre**, jour du Téléthon. Dans le cadre de sa politique de maîtrise de la consommation électrique, la ville a décidé de remplacer une partie des illuminations existantes par des motifs avec des ampoules LED, à faible consommation.

### **Concours de façades Inscriptions ouvertes**

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la ville relance son concours d'illuminations de façades pour les maisons et les appartements.

Les inscriptions sont prises par téléphone au standard de l'hôtel de ville jusqu'au 18 décembre au 04 68 95 34 58 ou par courriel à l'adresse suivante : communication@mairie-argeles-sur-mer.fr.

Le jury passera pendant la seconde quinzaine de décembre pour noter les illumina-



tions qui devront fonctionner entre 18h et 22h.

Les résultats des différentes catégories seront proclamés à l'occasion des voeux du conseil municipal le vendredi 8 janvier à 18h30 à l'espace Jean Carrère.

Du 16 décembre au 5 janvier

### **Les crèches de Noël à la galerie Marianne**

A l'initiative du comité de jumelage, la galerie Marianne accueille la traditionnelle exposition consacrée aux crèches de Noël.

Véritables oeuvres d'art, certaines ont demandé des centaines d'heures de travail. La diversité des matériaux utilisés, l'originalité des créateurs et leur provenance permettent d'effectuer un étonnant voyage parmi les crèches de tous les pays.

## Une grande trobada de Gegants

Les festivités 2009 de la saint Côme et saint Damien se sont terminées par la traditionnelle Trobada de Gegants organisée par la Colla Gegantera.

Répondant à l'invitation de l'association argelésienne, une trentaine de Gegants et une dizaine de grosses têtes venus de Catalogne ont participé à un défilé haut en couleur. Parti de l'hôtel de ville, celui-ci a rejoint la place Gambetta après avoir sillonné les principales rues du centre village.

Là, chants catalans et danses traditionnelles se sont succédé avant le traditionnelle sardane des Gegants qui a clos une journée parfaitement réussie.



## Théâtre : le procès d'Argelès tiré de l'oubli



Sur la base d'un document de 1398 conservé aux Archives départementales, les bénévoles de la commission patrimoine ont présenté la pièce de théâtre "le procès d'Argelès" sur la place saint Côme et saint Damien à l'occasion des journées du patrimoine.

Pour la quarantaine de comédiens amateurs, ce fut une grande première et la concrétisation de nombreuses répétitions. Cette pièce, jouée en français et en catalan, retrace un épisode véritable de l'histoire de la commune où les notables de l'époque se déchiraient.

Le mérite des acteurs de la commission patrimoine présidée par Jacqueline Payrot, adjointe au maire, est d'avoir tiré cet épisode historique de l'oubli et d'avoir su le faire partager à un public venu nombreux.

## Soirée cabaret à la m



Pour une première, personne ne pouvait espérer un tel succès. 800 personnes dans un espace Jean Carrère transformé en cabaret, des chansons, des rires et une réelle émotion qui s'est emparée du public pendant près de 3 heures.

Pourtant, au départ, l'idée d'inviter tous les Argelésiens qui poussent la chansonnette,

dansent le flamenco, jouent d'un instrument ou proposent des tours de magie à se produire sur scène, dans le cadre de la fête de la saint Côme et de la saint Damien, pouvait sembler farfelue.

C'était mal connaître les nombreux talents cachés que recèle la commune.

Alors, bravo à -par ordre alphabétique- Aimé Alberty, Jordi

## Vive le débat !



L'automne et le mois d'octobre riment, depuis des années, avec les 4 réunions de secteurs organisées pour les habitants du village et ceux qui résident dans "les écarts", la partie non agglomérée de la commune. Ces réunions sont l'objet d'échanges entre la population et l'équipe municipale, échanges où la notion de citoyenneté -vitesse, déjections canines, bruit des cyclomoteurs- est souvent au coeur du débat.

Le prochain rendez-vous citoyen proposé par le conseil municipal est fixé au 7 décembre à 18h30. Le débat portera sur la mise en sens unique de la route nationale.

# ode argelésienne



Barre, René Bonhomme, Annie Born, Helvia Dupont, David Durand, Eric Espinet, Rosy Godet, Julien et Nicolas Issarni, Charles Martel, Jean-Louis Madern, Pierre Madern, François Mancebo, Olivia, Jean-Michel Payrou, André et Magalie Pomarède, Yannick Prod'homme, Anne Reig, Anita Rosanoff, Irénée Sourt, Marie Tixador et les danseurs de l'as-

sociation de Flamenco. Tous se sont retrouvés sur scène pour interpréter deux chansons de Jordi Barre "Parlem catala" et "Als i foutrem" pour un final qui restera longtemps dans les mémoires. Il sera difficile de faire mieux l'an prochain. Mais les organisateurs se sont déjà attelés à la tâche...

## Argelès au coeur de la semaine bleue



Fin octobre, Argelès-sur-Mer a été au coeur du dispositif lancé par le conseil général à l'occasion de la semaine bleue, dédiée aux personnes âgées. En tant que ville hôte, la commune a accueilli animations, conférences, ateliers, rencontres entre personnes âgées et enfants. Ce sont les chanteurs d'Argelès Gospel Singers qui ont clôturé cette semaine par un concert interprété dans une salle Buisson qui avait fait le plein de spectateurs.

## 11 novembre : le souvenir intact



Il n'existe plus depuis le décès de Lazare Ponticelli au mois de mars 2008 de survivant français aux combats de la première guerre mondiale. Ce n'est pas pour autant que la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 est oubliée dans le coeur des Français. Presque chaque famille ayant un ascendant qui fut tué ou blessé dans ce que l'on nomme encore la Grande Guerre.

Le souvenir est toujours là et le défilé du 11 novembre a rassemblé autorités civiles et militaires qui se sont retrouvées au cimetière pour fleurir le monument aux morts et le carré militaire.

Là, les enfants des écoles ont lu un extrait d'un émouvant poème de Louis Fauré où l'on trouve notamment ces vers  
*Tous les hommes sont nés pour s'aimer, se comprendre  
Au lieu de se frapper, leurs mains doivent se tendre.*

## Les délégués de quartiers à Calce

Une délégation des délégués de quartiers de la ville, forte d'une trentaine de membres, s'est rendue dernièrement à Calce pour visiter l'usine de traitement des ordures ménagères du SYDETOM (SYndicat DEpartemental de Traitement des Ordures Ménagères). Ce syndicat regroupe les 226 communes du département et a en charge le traitement des déchets ménagers, recyclables ou non. Sur place, les délégués, accompagnés de Cathy Arsant conseillère municipale déléguée, ont pu découvrir le centre de tri, l'unité de traitement et de valorisation énergétique, le quai de déchargement et le poste de commande. De quoi mieux connaître désormais le parcours des ordures ménagères, depuis notre bac jusqu'au traitement et la valorisation.



# Agenda

## Décembre

### ● Jeudi 3

**Ciné-forum** des Amis de Cinémaginaire - Cinéma Jaurès à 19h

### ● Dimanche 6

**Noël des Animaux** à la Ferme du Bonheur et vide-grenier route Notre Dame de Vie - 9h à 18h

### ● Mercredi 9

**Cinéma des Enfants** : "Brendan et le secret de Kells" (à partir de 6 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30

**Café poétique** des Amis de la Bibliothèque - Salle Buisson à 19h

### ● Du 9 au 13

**Marché de Noël** (page 13) avec chalets gourmands, animations et cadeaux. Place St-Côme et St-Damien - De 10h à 19h30, tous les jours avec nocturne le samedi jusqu'à 21h

### ● Samedi 12

**Connaissances du Monde** : "Histoire et passion sur le toit du monde" (Everest), un film de Pierre Dutrievoz - Cinéma Jaurès à 14h30

**Conférence-dédicace** de Philippe Bouba : "L'arrivée des Pieds-noirs en Roussillon en 1962" - Salle Buisson à 17h

**Audition de guitare** des élèves de la classe de guitare de Michel Rubio (Ecole de Musique La Lyre Argelésienne) Galerie Marianne à 16h30 - Entrée libre

### ● Vendredi 18

**Pessebre de Noël** (crèche vivante) avec El Grup de Canterelles de Sant-Andreu - Eglise à 21h

### ● Samedi 19

**Le village des Lutins** : Ouverture du village des lutins en présence du Père Noël à 14h. Animation Musicale avec la Batucada Agora à 15h30 - Place St-Côme et St-Damien

### ● Dimanche 20

**Le village des Lutins** :

Descente du Père Noël du clocher et pluie de bonbons avec la participation généreuse des pompiers d'Argelès - Place St-Côme et St-Damien à 16h. Goûter offert aux enfants. Grande Parade de Noël pour les Enfants à 17h

### ● Du 14 au 23

**Les commerçants** fêtent Noël. Animations commerciales dans les rues et commerces du Centre Ville

### ● Mardi 22

**Rifle** des Géants Espace Jean Carrère à 20h30

### ● Mercredi 23

**Spectacle pour enfants** avec la Cie Laurent Werner : "Le Livre Magique de Cendrillon", un vrai conte musical pour les 3 à 12 ans - Espace Jean Carrère à 16h30

### ● Vendredi 25

**Rifle** du Foment de la Sardane - Espace Jean Carrère à 17h

### ● Dimanche 27

**Rifle** des Géants et du Jumelage - Espace Jean Carrère à 17h

## Janvier

### ● Vendredi 1er

**Rifle** du Foment de la Sardane Salle polyvalente à partir de 17h

**1<sup>er</sup> Bain de l'année** (pour les courageux !) - RV esplanade Charles Trenet - centre-plage à 10 h 30

### ● Dimanche 3

**Rifle** des Géants et du Jumelage - Espace Jean Carrère à 17h

### ● Vendredi 8

**Voeux du Maire** à la Population - Espace Jean Carrère à 18h30

### ● Samedi 9

**Connaissances du Monde** : "Touareg, entre dunes et montage" (Aux portes du Ténééré), un film de Michel Zalio - Cinéma Jaurès à 14h30

### ● Mercredi 13

**Café poétique** des Amis de la Bibliothèque - Salle Buisson (sous réserve) à 19h

### ● Les 16 et 17

**Stage de danse Jazz** avec comme professeur invité Ray Morvan - Jetonn' Danse, Chemin de Palau, zone artisanale au village

### ● Dimanche 17

**Gala de GRS** - Espace Jean Carrère

### ● Mercredi 20

**Cinéma des Enfants** : "Pas d'histoires !" (à partir de 8 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30

### ● Jeudi 21

**Collecte de sang** - Salle Buisson 10h-13h et 15h-20h

### ● Du 21 au 24

13<sup>e</sup> Festival **Maghreb si loin, si proche** par Cinémaginaire

### ● Vendredi 29

**Repas des Aînés** Espace Jean Carrère à 12h

## Février

### ● Samedi 6

**Connaissances du Monde** : "Belle et rebelle" (Corse), un film de Daniel Drion - Cinéma Jaurès à 14h30

### ● Dimanche 7

**Rifle des restos du Coeur** - Espace Jean Carrère

### ● Mercredi 10

**Cinéma des Enfants** : "Panda petit panda" (à partir de 3 ans) - Cinéma Jaurès à 14h30

### ● Mercredi 10

**Café poétique** des Amis de la Bibliothèque - Salle Buisson (sous réserve) à 19h

### ● Du 27 février au 6 mars

**Carnaval d'Argelès**  
Le 27 : Election Miss Carnaval.  
Le 28 : 1<sup>ère</sup> sortie du Carnaval.  
Le 6 : Sortie nocturne et Bal

# Expositions

## Galerie Marianne

Espace Liberté  
Du mardi au samedi de 14h à 18h, ainsi que les mercredis et samedis matins de 10h à 12h

### Du 25 novembre au 15 décembre

Exposition annuelle de l'**Association artistique argelésienne**

### Du 18 décembre au 5 janvier

Exposition de **Crèches de Noël** par le Comité de Jumelages

### Du 9 au 26 janvier

Exposition tableaux techniques mixtes de **Marie-Jocelyne Nalpas**

### Du 28 janvier au 16 février

Huiles sur toiles de **Philippe Llech**

### Du 18 février au 6 mars

Aquarelles de **Stephen Bue**

Pour tout connaître de votre ville...

[www.ardeles-sur-mer.com](http://www.ardeles-sur-mer.com)

Restez informé de toute l'actualité d'Argelès-sur-Mer en vous inscrivant gratuitement à

**La lettre d'informations**  
sur

[www.ardeles-sur-mer.com](http://www.ardeles-sur-mer.com)